

L'Acadie de la diversité chez le militant acadien d'ici et l'immigrant francophone venu d'ailleurs : contradictions et convergences dans les représentations d'une identité commune

Isabelle Violette and Christophe Traisnel

Number 30, Fall 2010

Réinventer l'engagement communautaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005884ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005884ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Violette, I. & Traisnel, C. (2010). L'Acadie de la diversité chez le militant acadien d'ici et l'immigrant francophone venu d'ailleurs : contradictions et convergences dans les représentations d'une identité commune. *Francophonies d'Amérique*, (30), 131–151. <https://doi.org/10.7202/1005884ar>

Article abstract

In this paper, we examine how the Acadian community of New Brunswick is articulating its “openness” towards Francophones of different origins. We proceed by comparing two groups, Acadian leaders and francophone immigrants, because their different status and backgrounds are likely to reflect changes in the way Acadian identity is being represented. Through a discursive analysis, we have noted tensions and divergences between the two groups, particularly around the importance surrounding the ethnic aspects of the Acadian identity. However, a common ground is forming regarding a sense of belonging to a common place, named “Acadie”. If becoming Acadian remains problematic for the immigrants, the analysis shows that their integration in the local welcoming community tends to shape itself into the identification of Acadie as a common place to live.

L'Acadie de la diversité chez le militant acadien d'ici
et l'immigrant francophone venu d'ailleurs :
contradictions et convergences dans les
représentations d'une identité commune

Isabelle VIOLETTE
Université de Moncton
Christophe TRAISNEL
Université de Moncton

Dans le panorama actuel du monde,
une grande question est celle-ci :
comment être soi sans se fermer à l'autre,
et comment s'ouvrir à l'autre sans se perdre soi-même?

ÉDOUARD GLISSANT

Depuis une quinzaine d'années, les principales préoccupations en sciences humaines et sociales gravitent autour des phénomènes rattachés à la mondialisation ainsi qu'à la modernité et ses dérivés hyper, ultra et postmodernité (Lipovetsky, 1983 ; 2004), en portant une attention particulière aux reconfigurations sociopolitiques qui ébranlent l'État-nation. L'ouvrage d'Arjun Appadurai *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation* (2001) constitue un exemple éloquent de cette ère intellectuelle marquée par la remise en question de l'État-nation. Il va sans dire que la mobilité accrue des individus à l'échelle planétaire, les mouvements massifs de populations immigrantes, les communications de masse ainsi que les nouvelles technologies permettent la mise en place d'espaces et de réseaux transnationaux qui fragilisent dans une certaine mesure les États contemporains (Lessard, 2007), qui ne constituent désormais qu'un espace parmi d'autres, le politique étant largement multiscalair (Nootens, 2004). En outre, l'immigration est devenue le point nodal de ces transformations en forçant la réflexion sur le rapport à l'autre, c'est-à-dire quant au modèle à adopter en ce qui a trait à l'intégration nationale et aux formations des identités nationales (Lapeyronnie, 1993 ; Noiriël, 2001 ; Schnapper, 2003 ; Rousseau, 2006). De plus, selon Will Kymlicka ([1994] 2007), on peut constater depuis une quarantaine

d'années une tendance vers l'internationalisation du multiculturalisme : le modèle assimilationniste est de plus en plus fortement décrié tout comme l'idéologie homogénéisante des États-nations au profit de modèles multiculturels de l'État et de la citoyenneté. Ce sont donc les rapports entre l'État et ses minorités qui tendent à être complètement redéfinis.

Dans le contexte qui nous intéresse, celui des communautés de langue française en situation minoritaire au Canada, l'immigration constitue indéniablement un enjeu complexe. Ces communautés se trouvent, en effet, tout à la fois sous les feux de la mondialisation et de ses effets plus ou moins délétères qui touchent toutes les petites communautés, mais également dans une démarche de renégociation de leurs rapports avec l'État canadien. Tel que Nasser Baccouche l'a relevé il y en 1997, l'immigration peut être théorisée comme un analyseur de dynamiques nationales mais également, comme nous serons amenés à l'illustrer, de dynamiques minoritaires. En témoignent les diverses recherches consacrées à cette problématique, qui s'interrogent sur les conséquences de cette diversification culturelle de la population francophone sur les modalités d'appartenance à « la » communauté (Violette et Boudreau, 2008; Traisnel et Violette, 2010; Belkhodja, 2008; Gallant, 2007; Madibbo, 2003; Madibbo et Maury, 2001). Notre propos s'inscrit dans une telle démarche réflexive. Cependant, il portera plus précisément sur l'Acadie du Nouveau-Brunswick, qui participe justement à ce mouvement de redéfinition identitaire à travers la réinterprétation de son histoire, de la place de la langue française, du territoire et de la gouvernance. Nous chercherons à voir comment s'articule, dans les discours identitaires en Acadie, l'ouverture *de facto* de la communauté acadienne « d'ici » à la francophonie « venue d'ailleurs » : quel impact cette mise en contact produit-elle sur les représentations identitaires des francophones d'ici et d'ailleurs?

Pour ce faire, nous proposons un portrait croisé et une comparaison de deux groupes qui, de par leur positionnement, peuvent refléter ces changements de représentations au sein de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, à savoir les militants acadiens et les immigrants francophones. En effet, les militants acadiens, de par leur rôle de « définisseurs identitaires », sont amenés à réactualiser un discours public sur l'acadianité et se trouvent souvent au premier rang dans le travail de réinterprétation identitaire. Les immigrants francophones, quant à eux, font surgir les mécanismes d'inclusion et d'exclusion

constitutifs de cette acadianité problématique. En effet, « si l'immigration dérange, c'est qu'elle interroge l'identité nationale en même temps qu'elle sème le doute sur les certitudes et la légitimité des mythes fondateurs de cette identité » (Baccouche, 1997 : 19). Il est donc pertinent de mettre leurs discours en perspective afin de saisir les points de convergence ou, au contraire, de divergence potentiels dans ce travail, permanent, de définition et de redéfinition des identités qui touche directement la communauté constituée par les francophones d'Acadie du Nouveau-Brunswick. Devant les observations soulevées un peu plus haut, il devient primordial d'examiner sur le terrain, en milieu minoritaire, comment sont négociés et comment sont représentés les rapports intergroupes en termes de légitimité et/ou de conflit politiques et identitaires.

Cette étude s'appuie sur une approche interprétative et qualitative reposant sur l'expression par les acteurs sociaux d'un certain sens donné au monde qui les entoure à travers leur production de discours. En effet, le discours est envisagé comme pratique sociale puisque, d'une part, il s'inscrit dans un contexte de production idéologique et, d'autre part, il transforme le monde vécu en réalités culturellement et socialement significatives (Blommaert, 2005). Selon cette approche, la « réalité » n'existerait donc pas indépendamment des êtres humains, mais plutôt par l'entremise des représentations qu'ils en ont. Par conséquent, ayant comme prémisse que « [...] *language contains the concepts, categories and ontologies that describe and constitute the world in which we live in* » (Gibbs, 2002 : 1), le chercheur est amené à concevoir son rôle et son travail comme l'interprétation des représentations sociales d'acteurs sociaux. Nous avons donc mené 24 entretiens semi-dirigés, également répartis entre des militants acadiens et des immigrants francophones en fonction de deux guides d'entretiens dont les thèmes, bien qu'abordés de manière ouverte, avaient préalablement été établis. La méthodologie sera précisée davantage au moment où l'analyse discursive de chacun des deux groupes sera abordée.

Notre propos s'organisera en trois parties. Dans la première, il sera question de caractériser, à travers le discours d'acteurs du mouvement acadien, la manière dont les « francophones d'ici » se représentent les « francophones venus d'ailleurs ». Dans la deuxième partie, le même exercice sera inversement accompli, c'est-à-dire en analysant comment « les francophones venus d'ailleurs » perçoivent les « francophones d'ici ». Par ce portrait croisé, il s'agira, dans une troisième partie, de

rendre compte du terrain d'entente identitaire qui semble se dessiner à travers la définition d'une « Acadie de la diversité » au Nouveau-Brunswick.

La parole de l'Acadien d'ici par rapport au francophone venu d'ailleurs : la focale des ambivalences identitaires et une vision instrumentale de l'immigration

Avant d'aborder les discours des interlocuteurs acadiens sur l'immigration, il convient d'explicitier l'approche théorique et épistémologique que nous avons adoptée pour mener notre recherche. Sans entrer dans le clivage entre les approches « authentiques » et les approches « constructivistes » des identités collectives, on peut dire qu'une identité collective est caractérisée par une construction permanente d'un rapport entre un « nous » et divers « eux », ce rapport se renégociant et se redéfinissant sans cesse à travers le travail discursif des divers acteurs politiques et sociaux, mais également en fonction des attributs culturels, historiques, politiques habituellement prêtés à la définition de chaque groupe (Noiriél : 2001). En d'autres mots, les identités collectives sont construites, à travers un travail politique de représentations, certes, mais cette construction ne se fait pas *in abstracto*. Elle se trouve encadrée, contrainte par la manière dont, par le passé, on interprétait cette identité. En somme, dans le travail de construction ou de reconstruction identitaire, le « savoir-faire » et la tradition ont un certain rôle à jouer, et l'histoire n'est pas dépourvue de sens : c'est celui qu'on lui a donné par le passé et qu'on veut bien encore lui accorder maintenant. Pour mieux cerner le discours sur la diversité et l'immigration et voir comment il s'agence à celui sur l'identité acadienne, nous avons cherché à recueillir un ensemble de « paroles de militants ». Nous avons donc réalisé une douzaine d'entrevues avec des personnes impliquées à titres divers dans le mouvement acadien dans des domaines professionnels aussi variés que la culture, les jeunes, l'éducation, les municipalités, les syndicats, la politique, etc. On y retrouve des personnes âgées de 19 ans à plus de 60 ans. Seulement une femme fait partie du corpus, un écart auquel nous souhaiterions remédier dans la suite du projet. Il est sans doute important de souligner que la catégorie « militant » est à entendre dans son sens large comme un individu qui, de par son travail, ses actions, son engagement, appuie la cause acadienne, notamment en contribuant au développement social, politique et culturel de la communauté. En somme,

il s'agit de ce que Joseph Yvon Thériault appelle les « faiseurs d'acadianité » (Thériault, 1995). Pour ce faire, nous avons constitué un guide d'entretiens portant sur l'identité acadienne. Il est également important de noter que nous n'avons pas cherché à imposer à nos interlocuteurs le thème de la diversité ni celui de l'immigration, de manière à voir si ces thématiques allaient être abordées spontanément dans le cadre d'un entretien portant plus globalement sur l'identité acadienne. Nous n'abordions ces thèmes qu'en fin d'entretien lorsque cette question n'avait pas été soulevée par le participant lui-même.

Traits saillants dans le discours sur la diversité et l'immigration

Quelle est donc la place du « francophone venu d'ailleurs » dans le discours identitaire des militants acadiens? Quel « portrait » du thème de la diversité et de l'immigration ressort de ces discours suscités sur l'identité acadienne? Sans pour autant généraliser, nous avons été en mesure de faire ressortir trois traits de discours significatifs qui caractérisent fortement nos entretiens. Tout d'abord, le thème de l'immigration francophone et de la diversité qui y est rattaché a rarement émergé de lui-même alors que, d'une part, la langue française occupe une place centrale dans la définition de l'acadianité et que, d'autre part, rappelons-le, l'identité acadienne était l'objet de l'entretien. Chaque interlocuteur a pourtant une opinion sur ces questions et propose, spontanément ou non, un agencement entre « francophonie venue d'ailleurs » et « francophonie d'ici ». Mais celle-ci semble moins faire partie de l'expérience identitaire, plus intime, de nos interlocuteurs que de leurs réflexions identitaires, plus abstraites. De plus, la pluralité la plus spontanément évoquée n'est pas celle que l'on serait tenté de croire de prime abord. Au-delà de la diversité culturelle issue des processus d'immigration, touchant surtout (mais pas seulement) la région du Grand Moncton, la diversité évoquée est avant tout celle des différences régionales. Il s'agit donc d'une diversité acadienne tenant au *territoire d'abord*, aux lieux de l'Acadie. Par ailleurs, tous les entretiens sont marqués par une forme d'ambivalence identitaire: il n'y a pas, d'un côté, les discours « civiques » et, de l'autre, les discours « ethniques »². En effet, chose intéressante, l'authenticité identitaire côtoie une volonté d'ouverture à l'Autre dans chaque entretien, et chaque interlocuteur tente d'agencer l'un et l'autre en donnant son interprétation de l'identité acadienne. Comment se fait cet agencement? Conformément aux mouvements qu'on peut constater dans la

société acadienne, en particulier à Moncton (avec le travail de la Société d'Acadie du Nouveau-Brunswick et la création du Centre d'accueil et d'intégration des immigrants du Moncton métropolitain, le CAIIMM), il semble y avoir un réel effort pour arrimer Acadie et immigration francophone au sein même du discours identitaire acadien, mais cet arrimage ne se fait pas sans ambiguïtés ni sans résistances. En fait, on constate une double reconnaissance de l'immigrant francophone qui est en apparence contradictoire. En effet, dans tous les entretiens, l'immigrant est à la fois présenté comme un Autre et comme un semblable: un Autre parce qu'il est venu d'ailleurs; un semblable parce qu'il est francophone, donc parce qu'il partage la même langue, celle autour de laquelle sont articulées les principales revendications de la communauté.

L'immigrant francophone: Autre parmi les autres

Les militants acadiens interviewés qualifient, certes, l'immigrant francophone comme un Autre, mais... pas un Autre comme les autres. Son altérité est équivoque car le principal « Autre » par rapport auquel on définit l'acadianité, c'est d'abord l'anglophone, le majoritaire, duquel émerge une conscience de minoritaire:

Denis³: Déjà grandir à Moncton, ta conscientisation que tu es minoritaire, tu le vis rapidement, même si tu n'es pas sensibilisé à la notion du peuple ou des notions de drapeau, t'as une notion que tu parles une *autre*⁴ langue et ton environnement est anglophone, donc *tu es autre*, minoritaire.

En dehors du majoritaire, l'immigrant francophone se trouve, comme tous les francophones, placé au sein d'une constellation d'altérités évoquées, qui viennent contribuer à définir les contours incertains d'une communauté acadienne malgré tout désignée. Le Québécois, le Franco-Ontarien, le Français « de France » se trouvent ainsi être ni totalement Autre ni totalement « nous ». L'immigrant vient du « hors-cadie », pour reprendre l'expression d'un participant à la recherche. Il est étrange en même temps qu'étranger; étrangeté attirante, cependant, à laquelle on souhaite s'ouvrir:

Denis: Je crois que le dossier de l'immigration en Acadie, c'est à la fois de bonne foi, on veut s'ouvrir à l'*Autre*.

L'immigrant francophone comme partie du « nous »

À cette altérité particulière répond une autre ambiguïté, celle visant à désigner la place occupée par la diversité au sein même de la communauté acadienne. Cette diversité est d'ailleurs parfois présentée comme une des caractéristiques de l'identité acadienne. En effet, les interviewés établissent clairement que l'Acadie, et donc l'identité acadienne, n'a jamais été et n'est pas homogène et cela, à travers de multiples expressions telles que « guerre des Acadies » (Daniel), « l'Acadie, c'est plusieurs tribus » (Euclide), « on a plusieurs capitales en Acadie » (Bernard), « l'Acadie plurielle » (Euclide). Le « nous » est donc marqué par la diversité, une diversité à laquelle pourrait participer l'immigrant francophone, d'autant que ce dernier est considéré comme une opportunité pour une communauté acadienne dont la langue constitue un des éléments pivots d'appartenance. Les deux extraits suivants illustrent justement cette « valeur ajoutée » que peut constituer l'immigration :

- 1) Denis: Et on a un besoin criant d'immigrants, un besoin criant de francophiles, on a un besoin criant que la population anglophone comprenne nos besoins et veule qu'on conserve notre langue aussi.
- 2) Gilles: C'est certain aussi, c'est certain qu'en Acadie, naturellement, l'immigration devient un facteur important / [...] Je trouve que les immigrants s'ajustent beaucoup plus vite et même les Québécois qui viennent en Acadie ou ailleurs vont beaucoup accepter ou s'ajuster à la collectivité acadienne comme telle ou même l'identité acadienne que nos propres personnes ici [en faisant notamment référence au Nord-Ouest].

Dans les paroles des militants, l'identité acadienne est présentée comme très ouverte. Cette ouverture est même mentionnée par les participants les plus attachés à l'histoire acadienne et à la filiation comme marqueurs de l'identité acadienne contemporaine :

Euclide: Moi je dis est Acadien celui qui se définit comme tel :
 « Te sens-tu Acadien, es-tu Acadien ?
 Oui ?
 Pas de problème. »

Et plus loin :

Moi je veux dire, si j'avais de l'énergie à investir, je ferais revenir les gens qui veulent revenir, *qui sont déjà de souche d'ici*, qui *sont habitués* à vivre ici, qui *sont adaptés* à vivre ici.

Toutefois, ce passage marque également la présence d'un double discours qui, à notre sens, constitue réellement la particularité des positionnements identitaires des militants acadiens.

Dédoublement discursif: ambivalences identitaires

L'immigrant francophone semble ainsi être à la fois autre et à la fois partie prenante de la communauté acadienne. Cette place ambivalente qu'occupe l'immigrant francophone dans le discours sur l'identité acadienne pourrait être considérée comme le reflet d'une contradiction profonde ou d'une confusion quant à la définition des limites de la communauté. Or ce n'est pas notre interprétation. Cette ambivalence nous apparaît plutôt comme le reflet du processus classique d'interprétation et de réinterprétation des identités, en l'occurrence l'identité acadienne, au sein d'une société locale marquée par le pluralisme et le bilinguisme qui, comme l'histoire ou la culture, interviennent dans cette recomposition permanente des frontières identitaires. En fait, l'immigrant francophone n'est pas un autre comme les autres puisque sans être à l'extérieur, il n'est pas non plus totalement à l'intérieur de la communauté :

Simon: Évidemment la question de sang, ça va toujours rester, si tu as du sang acadien. Mais de vouloir dire toi tu es Acadien, wo là, on commence à être Québécois *about it* là. [...] X [en faisant référence à un ami d'origine africaine], c'est un Acadien. Je veux dire il n'a pas le sang, c'est pas un Acadien comme ça mais... Si tu veux être Acadien dis-toi Acadien, ça fait quinze ans que tu es par ici puis que tu *chumes* avec des Acadiens, que tu donnes pour la communauté puis tout ça, dis-toi, appelle-toi Acadien [...] Tu es un adopté. Tu es d'ici, tu es d'ici.

L'immigrant semble donc constituer un paramètre nouveau à la lumière duquel il convient de réinterpréter les frontières du groupe. L'histoire comme la religion ne paraissent plus être les facteurs les plus commodes dans cette redéfinition. D'autres facteurs émergent des discours pour caractériser l'Acadie: non pas le territoire (le territoire acadien n'existe pas politiquement ni juridiquement parlant), ou l'histoire, mais la langue française et le lieu, l'Acadie « d'ici », comme l'illustre parfaitement la fin de la citation précédente: « Tu es un

adopté. Tu es d'ici, tu es d'ici. » Ce lieu, cet « ici » est bien souvent évoqué de diverses manières par nos interlocuteurs. Il s'agit d'un « ici » désignant à la fois une Acadie historique et une Acadie contemporaine, un « lieu commun » en somme qui n'imposerait pas, dans sa désignation, un choix entre francophoniser le discours sur l'identité acadienne ou acadianiser le discours sur la francophonie :

Manon : On parlait tantôt de diversité, moi définir un Acadien, c'est pas compliqué, là. Ah, vraiment pas, c'est quelqu'un qui a une adresse permanente depuis au moins 24 heures et *qui parle le français et qui demeure ici*.

Charles : Ne peut-on pas être Acadien ou Acadienne d'adoption ? Et venir de la France, venir du Québec, venir de l'Afrique ? Dans ma philosophie personnelle, absolument. [...] Alors inversement, pour être Acadien ou Acadienne, il ne faut pas avoir subi la Déportation chez ses ancêtres.

Face à ces considérations, il est à présent intéressant de voir comment les immigrants francophones abordent la problématique de l'identité acadienne et comment ils articulent leur rapport à la communauté acadienne.

Diverses diversités : le discours de l'immigrant francophone sur l'Acadie

Dans cette deuxième partie, il s'agit de proposer, sans toutefois uniformiser les discours et les expériences, une synthèse du positionnement des immigrants francophones face à l'acadianité, soit plus précisément eu égard à l'Acadie, à l'identité acadienne comme identité collective en parallèle à la diversité et à l'immigration francophone. L'étude de ce second groupe est effectuée à partir d'une douzaine d'entrevues semi-dirigées menées auprès d'immigrants francophones vivant à Moncton depuis au moins deux ans⁵. Le terme « immigrants » devrait sans doute être substitué par celui de « francophones venus d'ailleurs », expression évoquée plus haut, puisque la moitié d'entre eux détiennent la citoyenneté canadienne. Or, comme cela est fréquemment soulevé dans les études qui traitent de l'immigration, le sentiment général est qu'on ne cesse jamais d'être immigrant, non seulement dans le regard de l'autre (l'autre étant celui qui se trouve en position légitime, reconnu comme « de souche » soit dans le pays

d'accueil, soit dans le pays d'origine), mais également dans le regard que l'on porte sur soi. Il y a donc un entre-deux à gérer; on est dans le ni, ni: ni complètement d'ici, ni totalement d'ailleurs, ce qui rejoint, par ailleurs, l'ambivalence exprimée par les militants quant à la place de l'immigrant francophone. Par conséquent, il s'agit principalement d'une question de représentations et de postures desquelles participe également pour les interviewés la construction d'un « nous » et d'un « eux »⁶.

Les participants, soit cinq femmes et huit hommes, sont originaires d'Europe de l'Ouest, du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne. Ils occupent des professions variées et détiennent tous une formation postsecondaire. Ils ont entre une vingtaine et une cinquantaine d'années. Les entretiens ont essentiellement exploré les thèmes de la langue, de l'identité et de l'intégration, en tâchant de mettre en valeur la particularité de chaque parcours et de chaque vécu. Ainsi, comment ces francophones issus de l'immigration se positionnent-ils face au discours identitaire acadien? Se réclament-ils d'une identité acadienne? Quelles représentations se font-ils de la société acadienne? Avec quelles conséquences sur leur sentiment d'appartenance?

Appartenance(s) identitaire(s) des francophones d'ailleurs

De manière générale, les immigrants affirment sentir la société acadienne ouverte; cette ouverture est souvent appuyée par le fait qu'ils entretiennent de bons rapports avec les Acadiens à travers divers contacts. À l'exception de deux d'entre eux, ils se disent intégrés et inclus au sein de la société d'accueil qui, pour la plupart, correspond à la communauté et/ou société acadienne, les deux expressions étant employées. Or la question se complexifie lorsqu'il s'agit de voir s'ils s'identifient à l'acadianité puisque se sentir intégrés ne signifie pas nécessairement être Acadiens. Les deux extraits suivants illustrent parfaitement cette distinction :

Michel: Moi je n'y crois pas *néo Acadien*, pis c'est pas pour autant que je me sens pas *inclus* tu vois, je veux dire c'est, il faut distinguer les deux là tsé je me sens vraiment *inclus* pis je sens que je suis apprécié à ma juste valeur pis que je peux *contribuer* euh à la francophonie.

Abdel: J'ai pas une culture acadienne, ça fait juste quoi ça fait douze ans que je suis là donc euh *je ne prétends pas être un Acadien*, bien sûr *je comprends le milieu* j'aime bien les Acadiens ils sont très sympathiques mais je ne me considère pas un Acadien [...] par contre *je m'intègre bien* [...] et puis *je participe* dans la vie quotidienne de la société acadienne, je pense qu'il y a pas de problème de ce point de vue.

On peut constater que le discours sur l'inclusion et l'intégration passe davantage par les notions de participation et de contribution que par le fait de se dire Acadien ; on se fait plutôt Acadien de par nos actions. En ce sens, cela renvoie à un rôle plus citoyen/civique, paradoxalement, puisque cette non-appropriation de l'acadianité marque un penchant vers une interprétation ethnique de l'identité acadienne. En effet, il est important de souligner que les interlocuteurs vont souvent avoir recours à des représentations et à des caractérisations ethniciantes de l'Acadie afin d'expliquer et de justifier leur non-acadianité. Ils évoquent l'histoire (et ses dérivés: le passé, la Déportation), la culture, les traditions, l'origine et même la langue (dans sa variation acadienne) comme marqueurs identitaires primordiaux qu'ils ne partagent pas avec les Acadiens et qui rend leur appartenance à l'acadianité impossible. De plus, il semble que ce soit également le discours que les immigrants attribuent aux Acadiens tel qu'il est exprimé dans le prochain extrait :

Ève: Ici les Acadiens essaient de prouver déjà qu'ils sont une euh pas dire une nation mais un groupe ethnique à part entière où c'est déjà assez difficile [...] donc aller en plus accueillir d'autres personnes qui *visuellement ce n'est pas des Acadiens par notre langage on est pas Acadiens par notre background* etc. je ne pense pas qu'on soit arrivé à ce moment-là, je pense que ça arrivera *peut-être dans une cinquantaine d'années là*.

La représentation d'une Acadie plutôt ethnique chez les interviewés va d'ailleurs à l'encontre de l'image inclusive que les militants cherchent à donner de l'Acadie, comme nous avons pu le mettre en évidence plus haut. De plus, les interviewés critiquent à de nombreuses reprises le peu de place « visible » accordée à la diversité au sein de l'espace public acadien, la société acadienne correspondant, dans leurs représentations, à une société essentiellement blanche :

Michel: Pis l'exécutif là des organismes pis souvent c'est tsé c'est très *blanc* là pis c'est normal ça reflète la population ici qui est *très*

blanche aussi mais en même temps je me dis si on pouvait laisser une plus de place tu vois au à la *diversité* culturelle dans ce genre de choses là, c'est des je veux dire c'est des modèles pour des immigrants qui arrivent qui dit « ben regarde lui c'est rendu là pis tsé il s'est bien intégré ».

Or, comme chez les militants, on remarque tout de même une ambivalence entre l'ethnique et le civique dans la définition de l'acadianité puisqu'il y a une ouverture, une brèche dans cette vision ethnique des rapports sociaux, celle induite par une diversification accrue de la population en Acadie du Nouveau-Brunswick. Selon les interviewés, cette diversification est principalement incarnée par la nouvelle génération, à savoir celle des enfants, d'une part, d'immigrants et, d'autre part, issus de couples mixtes entre immigrants et Acadiens. Il s'agit donc d'une transformation qui s'étale dans la durée et qui émerge de l'intérieur de la communauté. L'une de nos interlocutrices emploie d'ailleurs l'expression imagée de « mixture » acadienne pour faire référence à ces processus de reconfigurations identitaires. De plus, nombreux sont les immigrants qui évoquent la possibilité pour leurs enfants d'être/de devenir Acadiens. D'autres tiennent même un discours affirmatif à cet endroit à travers une nouvelle appellation, celle d'« Afro-Acadien » pour marquer l'émergence de nouvelles réalités en Acadie :

Malika : Pis il y a l'*Acadie en Afrique* c'est ça les gens qui sont mariés à des Acadiens ils ont des enfants ces enfants sont pas tout à fait seulement des Acadiens ils sont des Africains aussi c'est pour ça je dis des *Afro-Acadiens* on dit des Afro-Américains pis tout ça c'est, l'Acadie ça *grandit* ça *élargit*.

Or, parallèlement à ce discours, on retrouve des passages mettant plutôt en scène une certaine confrontation identitaire entre différents marqueurs, tels que l'accent et la couleur de la peau, qui devront faire l'objet d'une réarticulation afin de laisser place à de nouvelles combinaisons légitimes :

Hakim : Ici spécialement l'Acadie il y a tellement de choses à faire à ce niveau-là pour les sociétés à venir pis les nouveaux qui vont être nés ici parce qu'il y a ce problème-là [...] parce qu'il y a des Noirs qui sont nés ici qui parlent chiac c'est incroyable c'est des Acadiens mon Dieu t'as même pas besoin de faire la démonstration ils s'expriment vraiment pis ils sont fiers, mais ils oseront

jamais dire que je suis Acadien, ça fait drôle ça fait bizarre dans la *vision de l'autre*.

L'autre auquel Hakim fait référence renvoie implicitement à l'Acadien « de souche », donc à l'expression d'une marque d'authenticité encore présente qui distinguerait les « vrais » des « nouveaux » Acadiens. Cette situation, où le temps et la filiation entrent clairement en considération dans la définition de l'acadianité, force la réflexion identitaire et établit un consensus chez les immigrants autour de la nécessité de repenser l'identité acadienne de manière à accorder une légitimité à cette nouvelle « forme » de diversité. Pour les participants, il faut donc agir sur le plan des représentations identitaires, notamment sur celles des Acadiens eux-mêmes.

Youssouf: Mais il faut convaincre maintenant les gens à dire il faut redéfinir l'identité acadienne, l'Acadie d'aujourd'hui va être *différente* de l'Acadie dans le temps, l'Acadie d'aujourd'hui ne sera *pas homogène* l'Acadie d'aujourd'hui c'est une Acadie *hétérogène*, hétérogène sur plusieurs plans, sur le plan non seulement euh *racial* mais sur le plan pratique euh *culturel* [...] au sein de l'Acadie elle-même.

Comme les récits des immigrants interviewés le mettent en évidence, le processus de recompositions identitaires de l'acadianité, bien qu'il se heurte à des résistances, est amorcé, du moins en ce qui concerne la réalité démographique et familiale qui la compose, plus particulièrement dans la région de Moncton. Par ailleurs, nombreux sont les auteurs à avoir souligné l'importance du métissage, du contact et même du conflit dans la transformation des imaginaires identitaires nationaux puisque ce sont les changements de l'« intérieur », du « nous » qui engendrent véritablement une intégration et un travail renouvelé sur la ou les « mémoire(s) » collective(s) (référence à la créolisation chez Glissant, 1995; Baccouche, 1997; Noiriel, 2007). Or, situés au carrefour de nombreux points de tension déjà inhérente à l'acadianité moderne, à savoir notamment la filiation, les immigrants semblent pour l'instant s'inscrire davantage dans l'espace que constitue la francophonie, ce qui leur permet sans doute de mieux se construire une légitimité. En effet, on peut difficilement mettre en cause leur identité en tant que francophone, ce qui n'est pas le cas en ce qui a trait à l'identité acadienne.

S'entendre : émergence du *lieu* comme terrain d'entente⁷

Une conciliation entre, d'une part, l'affirmation d'une inclusion dans une communauté francophone et, d'autre part, une acadianité présentée par les deux groupes comme authentique est-elle possible? En d'autres termes, existe-t-il entre immigrants et militants francophones un terrain d'entente identitaire, malgré les divergences que nous avons relevées, qui soit à la fois envisageable, mais également envisagées par les différents intervenants de notre recherche?

La réponse à cette double question est positive. Et c'est le *lieu*, l'ici dans sa généralité et son abstraction, son caractère indéfini qui est présenté comme point de convergence ou de contact entre les Acadiens francophones « d'ici » et ceux d'ici également, mais venus d'ailleurs. Complexe et polyforme, la notion de lieu, développée dans le courant de la *humanistic geography*, nous a paru offrir une voie d'interprétation féconde à la caractérisation de l'« ici en Acadie » dans nos entretiens, puisqu'elle insiste sur la dimension relationnelle et représentative du phénomène en question : « Le lieu est homologue et constitutif du soi. La relation de soi au monde et de soi aux autres est construite par un discours joignant les éléments subjectifs et objectifs du lieu et de la communauté » (Entrikin, 2003 : 557). Par conséquent, le lieu désigne non une identité distincte, non un territoire délimité, ni un attribut linguistique, politique ou social quelconque, mais un alentour, un environ, un secteur, un voisinage, un emplacement, un site, un « milieu » diront certains, en tout état de cause : un « ici » commun.

Le rapport à l'acadianité renverrait quant à lui à un processus en construction, parfois hésitant, tel que les formulations discursives suivantes le laissent entendre, en s'articulant toutefois autour d'un vivre ensemble dans un lieu commun.

Mamaye: Et puis bon, euh, *pourquoi pas je suis devenu Acadien*, parce que j'ai passé une bonne partie de ma vie d'adulte *ici*, hein j'ai passé plus de onze ans *ici*.

Mamaye exprime la possibilité de devenir Acadien en inscrivant sa légitimité dans le nombre d'années passées en Acadie. Or son « pourquoi pas » qui précède marque la fragilité d'une telle affirmation. Cet « ici », bien qu'abstrait, n'est pas indistinct. Il est dit, et ce « lieu-dit », c'est l'Acadie. Un lieu-dit particulier, chargé d'histoire et de sens,

certes, mais qui n'impose pas aux individus qui s'y trouvent une forme quelconque d'appartenance identitaire. Malika, pour sa part, est d'emblée beaucoup plus directe que Mamaye dans ses propos; elle se considère chez elle en Acadie. Cependant, elle ne réussit pas à être totalement sûre d'elle puisque le rejet et la non-reconnaissance de l'autre demeurent possibles.

Malika: Je considère *ici comme chez moi* on dit que le milieu fait l'homme, c'est comme ça je le vois, c'est chez moi si je vais quelque part je vais dire *chez moi en Acadie, pourquoi pas pourquoi pas*, moi je le dis je sais pas si les autres le voient de même ou les Acadiens l'acceptent.

Finalement, Rosa résume parfaitement l'ambivalence entre identité acadienne et identification à l'Acadie.

Rosa: Donc si c'est les Acadiens qui sont francophones on se rallie à *eux-autres* parce qu'on a presque les mêmes intérêts [...] donc c'est la raison dont *je vais me dire Acadienne, mais je le suis pas (rire) mais je vis en Acadie.*

À défaut de pouvoir totalement et sans ambiguïté se dire Acadiens, ils se réclament d'un lieu acadien qu'ils font leur. Ces extraits, tirés des entretiens avec les immigrants francophones, font écho à la caractérisation de l'« ici » et « maintenant » en Acadie chez les militants qui expriment une volonté de changement, marquée dans une certaine mesure, par une rupture avec l'interprétation traditionnelle et passéiste de l'identité acadienne:

Manon: Tandis que, bon, là c'est une, la *deuxième* Acadie, c'est *post-Déportation*, celle dans laquelle on est tout de suite, c'est après la Déportation, ce qui s'est reconstitué comme Acadie avec des éléments du Québec et d'ailleurs avec des éléments de plus en plus *diversifiés*, là, même si on reste quand même assez pas beaucoup d'*immigrants*, là, un peu, mais pas beaucoup, quand même, ça reste quand même assez *diversifié*.

André: Oui et je sens que l'Acadie a besoin de se doter de capacités d'accueil de ces personnes-là, des francophiles, des immigrants, des étudiants en immersion, aussi. Tu sais, c'est des jeunes, ou des adultes, c'est des personnes qui sont en train d'apprendre la langue ou qui essayent de *s'intégrer au tissu acadien* et moi il n'y

a rien qui me *piss off* plus qu'une tête blanche acadienne qui est comme « je suis un LeBlanc et je suis un vrai Acadien parce que je suis catholique et que je mange de la poutine ». *L'Acadie c'est plus about ça.*

Pour ces deux militants acadiens, il y a deux Acadies : celle qui se construit de par son héritage français et catholique, fossilisé dans l'événement fondateur que constitue la Déportation, et celle qui se construit par un processus de diversification, la diversité étant autant incarnée par les francophones d'ailleurs au Canada, par les immigrants et par les anglophones issus du programme d'immersion. Il devient donc assez clair que la représentation de l'immigration en Acadie participe d'un mouvement plus large qui consiste à mettre de l'avant une conception pluraliste de l'Acadie, qui ne nie pas l'histoire ni la portion authentique de l'identité acadienne, cette « trace » dont fait mention Joseph Yvon Thériault (2007), mais qui tend à exonérer les francophones d'Acadie de faire la démonstration d'une filiation quelconque.

Conclusion : perspectives et pierres d'attente

À la lumière de notre travail, il est possible de réinterpréter les débats qui se font jour dans la société acadienne contemporaine sur la question des rapports entre la communauté d'accueil et la francophonie issue de l'immigration. Deux approches s'opposent, dans lesquelles d'ailleurs on retrouve à la fois des militants acadiens et des francophones issus de l'immigration vivant en Acadie. L'une consiste à considérer l'identité acadienne comme malléable et parfaitement adaptable à la nouvelle réalité de la francophonie en Acadie. Selon cette approche, avec un peu d'optimisme et une bonne dose d'urbanité, un « M'Balla » sera autant acadien qu'un « Boudreau » dans quelques années. L'autre approche consiste, au contraire, à considérer l'identité acadienne comme complètement tributaire du long récit d'une communauté marquée par certaines tragédies historiques et un certain rapport à l'histoire, et au caractère authentique de cette histoire, qui rend bien vaine l'idée d'un métissage identitaire volontariste. Loin de vouloir exclure l'autre francophone, celui venu d'ailleurs, il s'agit plutôt de réinventer les termes d'une communauté nouvelle, francophone, englobant et les Acadiens, d'une part, et les francophones venus d'ailleurs, d'autre part.

Ce débat, qui transcende les sempiternelles oppositions entre approches « ethniques » et « civiques », se reflète dans les récentes transformations des noms de certains organismes, qui intègrent le terme « francophone » plutôt qu'acadien dans leur intitulé, à l'image de cette Commission consultative sur la gouvernance de la société civile acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick. Ces modifications n'échappent d'ailleurs pas à l'observation critique de certains militants acadiens :

Charles : Alors donc si de plus en plus d'organismes ajoutent le vocable « et francophones », mais est-ce que ce n'est pas dire que le concept de l'identité acadienne dans l'esprit de plusieurs est relégué justement à des descendants de déportés ?

Il semble pourtant, à la lumière de l'analyse de nos entretiens, que ce débat entre « francophonie » et « acadianité » soit passablement dépassé. Ce qui se dessine, c'est un espace intermédiaire, composite, ouvert qui s'articule autour de l'ancrage dans un lieu commun, désigné, ou désignable comme étant l'Acadie. La notion de lieu, que l'on emprunte à Édouard Glissant, écrivain et essayiste martiniquais, évite justement le piège de l'identité « racine unique » qui se refermerait sur elle-même. Dans *Introduction à une poétique du divers*, Glissant propose le concept de créolisation comme théorie interprétative du monde. La créolisation, bien qu'ancrée dans le lieu que constituent les Antilles, va au-delà de ce contexte ; elle fait référence à la situation du monde actuel, soit à l'hétérogénéité des identités et des modes de vivre ensemble qui fait appel à un nouvel imaginaire :

La notion d'être et d'absolu de l'être est liée à la notion d'identité « racine unique » et d'exclusivité de l'identité, et [que] si on conçoit une identité rhizome, c'est-à-dire racine mais allant à la rencontre des autres racines, alors ce qui devient important n'est pas tellement un prétendu absolu de chaque racine, mais le mode, la manière dont elle entre en contact avec d'autres racines : la Relation (1995 : 25).

Le lieu se distingue donc en ce sens du territoire, auquel l'Acadie ne peut prétendre, puisqu'il ne fait pas référence à des frontières géographiques, mais permet ce jeu subtil des « relations » dont parle Glissant. Par ailleurs, l'identité acadienne est souvent interprétée de manière problématique en raison de son absence de territoire poli-

tique, d'État et de gouvernance dont les raisons d'être sont d'assurer l'intégration, voire l'absorption, selon le modèle prôné, de la diversité. Pour certains, cela aboutit à une impossible acadianité pluraliste. Or il nous semble pertinent justement de poser un regard différent sur ces phénomènes afin de ne pas se limiter à les concevoir à travers le prisme de l'État-nation qui tend rapidement à être réducteur pour les minorités. L'absence d'État, de territoire, est peut-être, paradoxalement, un atout dans la définition d'une appartenance à l'Acadie.

Et si, précisément, cette forme d'« indécision territoriale » qui caractérise l'Acadie était son principal facteur d'inclusion? Glissant affirmait justement que « ce lieu on peut le fermer, et on peut s'enfermer dedans. [...] L'important aujourd'hui est précisément de savoir discuter d'une poétique de la Relation telle qu'on puisse, sans défaire le lieu, sans diluer le lieu, l'ouvrir » (p. 24). Le lieu indécis, l'« ici », semble plutôt être, dans le contexte acadien, créateur d'un « vivre ensemble » autour d'une volonté commune d'entrer en relation avec l'autre, sans pour autant être détaché de toute dimension identitaire comme on a pu le reprocher à l'appellation « francophonie/francophones du Nouveau-Brunswick ». De plus, en dépit du fait que nombre de nos interlocuteurs immigrants se sentent davantage interpellés par la catégorie francophone, ils s'entendent pour affirmer la nécessité de continuer à véhiculer une identité acadienne historicisée.

Enfin, rappelons que les discours, autant chez les militants que chez les immigrants/immigrés, ne brossent pas le portrait d'une réalité acadienne stable, mais plutôt d'une identité qui change en permanence. Il est intéressant de noter qu'en rapport à l'immigration, les deux groupes ne mettent pas l'accent sur des dynamiques de même nature. Pour les militants, il s'agit davantage d'une dynamique exogène, autour d'un *autre* venant d'ailleurs alors que pour les immigrants, on la qualifie plutôt d'endogène, en évoquant des changements de l'intérieur de par, entre autres, le métissage. D'ailleurs, pour appuyer cette idée et revenir au concept de lieu, on remarque que les francophones issus de l'immigration parlent de leurs enfants en utilisant des expressions telles que : « Ils ont grandi *ici* » ; « Ils sont nés *ici* » ; « Leur milieu c'est *ici* », afin de marquer leur appartenance à l'Acadie. Il semble donc que ce soit cet « ici » comme lieu d'appropriation commun qui constitue le terrain d'entente des recompositions identitaires.

En définitive, on peut avancer qu'à défaut d'une société acadienne, c'est une société francophone d'Acadie qui semble se dessiner au regard du discours des militants acadiens tout comme des immigrants francophones.

NOTES

1. « [...] la langue renferme les concepts, les catégories et les ontologies qui décrivent et composent le monde dans lequel on vit. » (Nous traduisons.)
2. Nous reprenons ici la distinction traditionnellement acceptée entre, d'une part, une appartenance basée sur la volonté d'un « vivre ensemble » commun et, d'autre part, une appartenance en quelque sorte « malgré soi » tenant à un ensemble de facteurs réputés objectifs comme la filiation, la langue, la religion, le partage d'ancêtres communs.
3. Tous les noms utilisés dans cet article sont des pseudonymes.
4. L'italique sert à mettre l'accent sur des mots ou des passages particulièrement pertinents de l'extrait cité.
5. Ces entretiens ont été réalisés dans le cadre de la recherche de doctorat d'Isabelle Violette (2010), subventionnée par le CRSH et menée sous la direction d'Annette Boudreau et de Didier de Robillard.
6. Il est important de souligner que, pour les fins de cet article de nature comparative, nous faisons référence aux immigrants francophones de manière quelque peu homogénéisante, c'est-à-dire comme un seul groupe. Or nous sommes conscients que l'expérience migrante varie selon l'origine, le projet, le parcours etc., différences que nous souhaiterions mettre en valeur dans le cadre de futures analyses, mais qui ne constituent pas ici, *stricto sensu*, l'objet de cet article.
7. Nous n'avons fait, dans cet article, qu'effleurer la notion de lieu de manière à comprendre le sens que revêt l'« ici » dans les discours de nos interviewés. Or, déjà largement utilisée en géographie et en théorie littéraire (voir notamment Jean-Marc Moura [1999] et Édouard Glissant, [1995] en ce qui a trait au lieu comme condition d'énonciation de l'écrivain francophone), elle mériterait certainement d'être un peu plus explorée en sociologie et en science politique, afin de mieux saisir les phénomènes identitaires actuels qui touchent les sociétés contemporaines. Un travail que nous entreprenons présentement.

BIBLIOGRAPHIE

- APPADURAI, Arjun (2001). *Après le colonialisme: les conséquences culturelles de la globalisation*, trad. de *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization* (1996), Paris, Payot.
- BACCOUCHE, Nasser (1997). « L'immigration au Canada: un analyseur des dynamiques nationales », dans Michèle Vatz-Laaroussi, Myriam Simard et Nasser Baccouche (dir.), *Immigration et dynamiques locales*, Chicoutimi, Chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturels de l'Université du Québec à Chicoutimi, p. 19-44.
- BELKHODJA, Chedly (dir.) (2008). « Immigration et diversité au sein des communautés francophones en situation minoritaire », *Canadian Issues = Thèmes canadiens*, printemps, p. 3-6.
- BLOMMAERT, Jan (2005). *Discourse: Key Topics in Sociolinguistics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ENTRIKIN, Nicholas J. (2003). « Lieu 2 », dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Éditions Belin.
- GALLANT, Nicole (2007). « Quand les immigrants sont la minorité dans une minorité: ouverture et inclusion identitaire en milieu francophone minoritaire », *Nos diverses cités: collectivités rurales*, n° 3 (été), p. 93-97.
- GIBBS, Graham R. (2002). *Qualitative Data Analysis: Explorations with NVivo*, Philadelphia, Open University Press.
- GLISSANT, Édouard (1995). *Introduction à une poétique du divers*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- KYMLICKA, Will (2007). *Multicultural Odysseys: Navigating the New International Politics of Diversity*, Oxford, Oxford University Press.
- LAPEYRONNIE, Didier (1993). *L'individu et les minorités: la France et la Grande-Bretagne face à leurs immigrants*, Paris, Presses universitaires de France.
- LESSARD, Jean-François (2007). *L'État de la nation*, Montréal, Liber.
- LIPOVETSKY, Gilles (1983). *L'ère du vide: essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard.
- LIPOVETSKY, Gilles (2004). *Les temps hypermodernes*, Paris, Grasset.
- MADIBBO, Amal (2003). *Conceptualizing Race, Language and Power: Social Relations among Francophones in Ontario*, Gouvernement du Canada, Publications internes de Patrimoine canadien.

- MADIBBO, Amal, et John MAURY (2001). « L'immigration et la communauté franco-torontoise: le cas des jeunes », *Francophonies d'Amérique*, n° 12 (automne), p. 113-122.
- MOURA, Jean-Marc (1999). *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, Presses universitaires de France.
- NOIRIEL, Gérard (2001). *État, nation et immigration: vers une histoire du pouvoir*, Paris, Éditions Belin.
- NOIRIEL, Gérard (2007). *Immigration, antisémitisme et racisme en France: discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard.
- NOOTENS, Geneviève (2004). *Désenclaver la démocratie: des huguenots à la paix des Braves*, Montréal, Québec Amérique.
- ROUSSEAU, Guillaume (2006). *La nation à l'épreuve de l'immigration: le cas du Canada du Québec et de la France*, Québec, Éditions du Québécois.
- SCHNAPPER, Dominique ([1994] 2003). *La communauté des citoyens: sur l'idée moderne de nation*, Paris, Folio essais.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (1995). *L'identité à l'épreuve de la modernité: écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Moncton, Les Éditions d'Acadie.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (2007). *Faire société: société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de parole.
- TRASNEL, Christophe, et Isabelle VIOLETTE (2010). « Qui ça, nous? La question des identités multiples dans l'aménagement d'une représentation de la francophonie en Acadie du Nouveau-Brunswick », dans Nathalie Bélanger et al. (dir.), *Produire et reproduire la francophonie en la nommant*, Sudbury, Prise de parole.
- VIOLETTE, Isabelle, et Annette BOUDREAU (2008). « Reconfigurations identitaires en milieu minoritaire acadien: les enjeux sociolinguistiques vécus par des immigrants francophones à Moncton », *Metropolis Working Paper Series*, Centre Metropolis Atlantique, n° 16, p. 1-18, [En ligne], [http://www.atlantic.metropolis.net/WorkingPapers/Violette_Boudreau_WP16.pdf] (14 septembre 2010).